

Service logement

REF : DS2014012

Signataire : David Rebuffel

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Marc RUER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélèzes par Antin Résidences à Aubervilliers

EXPOSE :

Par délibération du 4 mars 2014, Plaine Commune a accordé sa garantie pour deux emprunts d'un montant global de 4 198 833 € pour l'opération de réhabilitation des 69 logements de la résidence Les Mélèzes menée par Antin Résidences à Aubervilliers.

En contrepartie, Antin Résidences a accordé à Plaine Commune un droit de réservation sur 17 logements, soit 25 % de l'ensemble du programme.

Plaine Commune a décidé par délibération du 4 mars 2014 de confier la gestion de la réservation de ces logements à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

Les candidatures seront présentées par la Ville d'Aubervilliers après examen par la Commission municipale de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent municipal.

Il vous est proposé d'approuver le projet de la convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelables tacitement par période de 3 ans, sans pouvoir excéder la durée de validité du droit de réservation consenti à Plaine Commune, et d'autoriser le maire à le signer.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|-------------------|-------------------|-------------------------------------------------|
| Laurence GRARE | Représentée par : | Meriem DERKAOUI |
| Antoine WOHLGROTH | Représenté par : | Marc RUER |
| Alice FAGARD | Représentée par : | Roland CECCOTTI-RICCI |
| Guillaume SANON | Représenté par : | Nourredine KARROUMI |
| Jacques SALVATOR | Représenté par : | Evelyne YONNET |
| Hakim RACHEDI | Représenté par : | Omar AIT-BOUALI |
| Présilya ALVES | Représentée par : | Abderrahim HAFIDI |
| Nadia LENOURY | Représentée par : | Damien BIDAL |
| Rachid ZAIRI | Représenté par : | Claire VIGEANT |
| Bouchra HAMDANE | Représentée par : | Benoît LOGRE |
| Josiane MILLA | Représentée par : | Thérèse MBONDO à partir de la question n°228 |
| Sylvie DUCCATTEAU | Représentée par : | Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241 |

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2014012

Signataire : David Rebuffel

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélèzes par Antin Résidences à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

Vu la délibération en date du 4 mars 2014 n°CC-14/679 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune confiant la gestion de la réservation de 17 logements du contingent communautaire dans l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélèzes située Allée des Mélèzes à Aubervilliers menée par Antin Résidences,

Vu le projet de convention annexé,

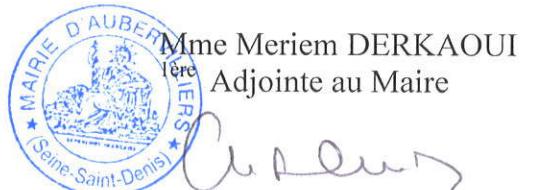
A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 17 logements du contingent communautaire dans l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélèzes située Allée des Mélèzes à Aubervilliers menée par Antin Résidences.

AUTORISE le Maire à le signer.

L'Adjoint Délégué



Reçu en Préfecture le : 11/07/2014
Publié le 11/07/2014
Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
1ère Adjointe au Maire

